

Vendredi 15 juin 2018 (matinée)

9h00 : accueil café

9h30 : Temps 5 / « Du SCoT à la gouvernance commerciale »

L'étude « SCoT et commerce » est riche d'enseignements sur la prise en compte du commerce dans les SCoT mais aussi de la prise en compte des SCoT par les acteurs du commerce. De cette considération mutuelle sont nées des pratiques diverses résultant d'échanges, parfois de confrontations, mais toujours d'une volonté de concilier les intérêts des territoires avec ceux des porteurs de projets. Ce 5^e temps sera l'occasion d'exposer ces expériences, présentées conjointement par les élus des SCoT et les acteurs du commerce avec lesquels ils ont dialogué.

Mot introductif

Xavier DESJARDINS (ACADIE)

Témoignages de SCoT et de leurs pratiques innovantes. Différentes manières de traiter le commerce dans le SCoT

Votre inscription

Vous souhaitez participer aux journées des Rencontres Nationales des SCoT.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site Internet : www.rns2018.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

 [RNS2018](https://twitter.com/RNS2018)

10h45 : Temps 6 / « Les termes du contrat de confiance... »

Signature d'une charte commune à l'ensemble des fédérations

Échanges autour des moyens et des conditions de mise en œuvre de cette charte

Réagissante : Barbara POMPILI, Présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale (en attente de confirmation)

Intervention ministres

12h00 : Temps 7 / « Échange conclusif »

12h30 : Déjeuner de clôture au Gymnase du Coliseum

Organisation et contact

Syndicat mixte du pays du Grand Amiénois
60, rue de la Vallée
Immeuble Terralia
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 22 31 65
b.heurtaut@aduga.org



Amiens, les 14 et 15 juin 2018



SCOT & COMMERCE

Quel contrat de confiance ?

13^{es} Rencontres Nationales des SCoT

IPNS / Réalisation : Aduga - Pays du Grand Amiénois / © Aduga / Ne pas jeter sur la voie publique.





SCoT & commerce : quel contrat de confiance ?

Animateur des journées : Jean-Michel LOBRY, Journaliste, PDG WEO

Jeudi 14 juin 2018 (journée)

9h00 : accueil café

9h30 : Discours introductifs

Brigitte FOURÉ, Maire d'Amiens
Alain GEST, Président du Grand Amiénois
Michel HEINRICH, Président FNSSCoT

10h00 : Temps 1 / « SCoT et commerce, quelles idées reçues ? »

Le commerce est partie prenante de la ville, de l'échange et du partage. Il est un moteur puissant de développement économique. C'est le commerce qui a conduit Marco Polo au bout du monde, mais nous n'allons parfois qu'au bout de la rue pour rencontrer les commerçants de notre quartier. Le commerce fait partie de notre quotidien et de nos habitudes les plus courantes. Et pourtant! Bien des idées reçues circulent sur le commerce, sur les pratiques d'achat et les stratégies des professionnels de la distribution. Connaissons-nous si bien le commerce et ces acteurs? Quand nous élaborons un SCoT, disposons-nous de l'ensemble des connaissances nécessaires pour traiter ce sujet? Ce premier temps est l'occasion de s'interroger sur nos idées reçues et de faire un rappel général sur le commerce, ses acteurs et son organisation.

Quiz sur la connaissance du fonctionnement du commerce et de l'urbanisme commercial (faits et idées reçues)

Exposé général sur le commerce

Pascal MADRY, Institut pour la ville et le commerce (IVC)

Conclusion introductive

Xavier DESJARDINS (ACADIE)

11h00 : Temps 2 / « Y a-t-il une vision politique de l'aménagement commercial ? »

La prise en compte du commerce dans les SCoT a connu de multiples rebondissements depuis la loi SRU. Quelques territoires précurseurs avaient déjà fait, du commerce, une question dont les enjeux territoriaux nécessitaient une prise en compte par leur SCoT. Les obligations que le législateur a par la suite imposées aux SCoT, en changeant régulièrement d'avis sur leur nature, a conduit de nouveaux territoires à se saisir de cette question, parfois avec volontarisme, parfois avec plus de réticences. Ce second temps sera l'occasion de revenir sur les motivations et les ambitions en matière commerciale, que les territoires ont choisies d'exprimer dans leur SCoT.

Comment différents territoires se sont saisis de la question commerciale, pour répondre à quels enjeux? Comment ont-ils traduit ces enjeux dans le SCoT avec les outils à leur disposition. Ce second temps sera construit autour de témoignages d'élus faisant partager leurs expériences.

Introduction : quelques rappels rapides sur les évolutions législatives ?

ACADIE / IVC

Témoignages de SCoT sur leur vision de la prise en compte du commerce dans les SCoT, et ce à différentes phases

Conclusion

ACADIE / Teasing des résultats de l'étude et perspective vers l'après-midi

12h30 : Déjeuner au Gymnase du Coliseum

14h00 : Temps 3 / « SCoT et commerce : et si on reposait les termes du débat ? »

En 2016, la Fédération des SCoT a initié l'élaboration d'une étude sur le thème « SCoT et commerce ». Ce thème paraissait évident au regard de l'impact du commerce sur l'ensemble des sujets à traiter dans un SCoT (transports, déplacements, flux, consommation foncière, espaces urbains, organisation de l'espace, etc.). Un thème qui paraissait évident aussi au regard de la perception variée des uns et des autres de cette activité et de la difficulté à bien la traiter dans un SCoT. Une question délicate à aborder au vu de la différence de temporalité entre l'élaboration d'un SCoT, d'une part, et l'évolution des activités économiques, au sens large, d'autre part. Ce sont les enseignements tirés des pratiques de chacun, mais aussi les quelques controverses identifiées autour de cette question qui seront exposés lors de ce troisième temps. Celui-ci débutera après un rappel des spécificités de la France en Europe.

Mot introductif : « L'urbanisme commercial en France, une singularité en Europe ? »

Pascal MADRY (IVC)

Les grands enseignements de l'étude SCoT et commerce

Présentations (ACADIE / IVC)
Exposé des controverses et réactions de la salle

Témoignages de SCoT sur chacune des controverses

15h15 : Temps 4 / « Comment fera-t-on du commerce demain ? »

Il est dans l'ADN du commerce d'évoluer rapidement pour s'adapter aux besoins des consommateurs. Les temps du SCoT sont plus longs alors même que ses capacités à s'emparer de la question commerciale sont encadrées par la loi. Or plus que jamais, le commerce évolue rapidement dans ses formes ou dans ses modes de distributions avec, parfois, des conséquences importantes sur les territoires. Quels sont les enjeux du commerce demain? Quelles conséquences des évolutions induites sur l'espace et son organisation? Quels sont les leviers des SCoT pour prendre en compte et traiter avec pertinence du commerce dans un contexte volatile? C'est cet éclairage qui sera traité dans ce 4^e temps avec des témoignages croisés d'acteurs du commerce et de SCoT.

Mot introductif

Manon LOISEL (ACADIE)

Débat avec la salle sur la vision prospective présentée par les acteurs du commerce

Fin 16h45

19h30 : Soirée de gala à l'Orangerie (château de Flixecourt)